



Dossier d'inscription

Service Périscolaire Récréa'Gray

2023-2024

La structure est ouverte de 7h00 à 18h30 avec différents accueils.

Périscolaire	Restauration scolaire	Les mercredis	Transport	Les vacances scolaires
Accueil Matin	11h30 à 13h30 tous les jours d'école	7h00 à 18h30	Matin	7h00 à 18h30. Fermeture vacances de Noël + juillet
Accueil 11h30			11h30	
Accueil 13h30			13h30	
Accueil Soir			Soir	

Merci de transmettre le dossier complet. (Si le dossier n'est pas complet, l'inscription ne sera pas traitée)

Ce dossier est à remplir pour les enfants fréquentant déjà la structure ainsi que les nouveaux.

Un rendez-vous peut être organisé entre les familles et la directrice pour finaliser l'inscription, expliquer le fonctionnement de la structure et faire une visite des locaux.

Mail : recreagray@ville-gray.fr

Téléphone : 03 84 64 82 71

Adresse : 19 rue Victor Hugo 70100 Gray

Directrice Récréa'Gray : VIVES Léa

Document à fournir en plus du dossier d'inscription

- Un justificatif de domicile
- Une photocopie du livret de famille (Parents et enfants)
- Une photocopie de la responsabilité civile de l'enfant
- Une photocopie des vaccins à jour de votre enfant

Les tarifs sont calculés en fonction de votre coefficient familial CAF ou MSA.

- Un justificatif CAF ou MSA indiquant votre quotient familial et votre numéro d'allocataire.

Pour les personnes de la MSA, il faudra fournir à la directrice tous les mois une attestation du QF.

Téléphone Parents :

Fiche enfant



Je m'appelle.....
(Nom + Prénom)



Je suis né(e) le/...../.....



Je suis à l'école(Nom)
En classe de (Niveau)



Mon adresse

Cadre réservé à l'administration de Récréa 'Gray

Dossier reçu le :

Dossier complet : OUI NON

Dossier traité le

Commentaire :

Fiche famille

Responsable légal 1 de l'enfant Mère Père Tuteur

Nom :

Prénom :

Adresse complète :

Profession :

Employeur :

Numéro de téléphone du travail :

Numéro de téléphone portable/Fixe :

Mail :

Responsable légal 2 de l'enfant Mère Père Tuteur

Nom :

Prénom :

Adresse complète :

Profession :

Employeur :

Numéro de téléphone du travail :

Numéro de téléphone portable/fixe :

Mail :

Nom et Prénom de l'allocataire :

Numéro d'allocataire (MSA ou CAF) :

Personnes **autorisées** à venir récupérer l'enfant à Récréa 'Gray en dehors des responsables légaux. Les mineurs ne peuvent pas figurer sur le dossier. Si une personne majeure ne figure pas sur le dossier, elle ne pourra pas récupérer l'enfant.

Nom	Prénom	Adresse	Téléphone	Lien de parenté

Personnes **non autorisées** à récupérer l'enfant à Récréa 'Gray

Nom	Prénom	Adresse	Téléphone	Lien de parenté

Seul un jugement du tribunal (séparation, divorce, perte des droits parentaux) transmis à la directrice peut interdire le père ou la mère ou une autre personne à récupérer l'enfant.

Les autorisations

Je soussigné(e), déclare avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement et m'engage à en respecter les termes.

=> Le personnel de Récréa 'Gray est autorisé à accompagner mon enfant lors de sorties pédagogiques annoncées à l'avance aux familles, dans le respect des règles en vigueur.

OUI NON

=> Le personnel est autorisé à photographier ou filmer mon enfant, dans la mesure où les films et images ne seront utilisés à aucun autre usage qu'un usage éducatif ou inhérent à la vie de l'établissement. OUI NON

=> Le personnel est autorisé à publier des photos de mon enfant sur la page Facebook de la structure " Les aventures de Ti 'Gray " OUI NON

=> La direction est autorisée à consulter mon dossier allocataire CDAP ou MSA afin d'accéder directement aux ressources (Quotient, Revenus, Nombre d'enfants à charges) à prendre en compte pour le calcul des tarifs. Le service CDAP.fr respecte les règles de confidentialité et a fait l'objet d'une autorisation de la CNIL.

La CAF/MSA attribue un identifiant et un mot de passe qui est strictement personnel et confidentiel à l'équipe de direction. OUI NON

=> Le personnel est autorisé à administrer à mon enfant les éventuelles médications prescrites par un médecin et sur présentation de l'ordonnance. En cas de fièvre élevée, le personnel ne pourra pas administrer des médicaments aux enfants. La famille sera contactée. OUI NON

=> L'équipe de direction est autorisée à prendre les mesures d'urgence en cas d'accident impliquant mon enfant pour une Hospitalisation, SAMU, Pompier. OUI NON

=>Le personnel est autorisé à transporter mon enfant dans les véhicules de l'établissement dans le cadre des sorties en groupe. Toutes les règles de sécurité (siège auto, réhausseur...) seront respectées. OUI NON

=> Le personnel est autorisé à administrer un désinfectant incolore en cas de plaies non graves sur mon enfant. OUI NON

Signatures

Date :
Du responsable légal

Date :
De la directrice de la structure

FICHE SANITAIRE DE LIAISON 2023-2024

NOM :

PRÉNOM :

Date de Naissance :

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles pendant le séjour de l'enfant. Elle sera détruite en 2025. Merci de nous indiquer tout changement en cours de l'année.

VACCINATIONS

MERCI DE FOURNIR UNE PHOTOCOPIE DU CARNET DES VACCINATIONS À JOUR. SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION.

ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

L'enfant suit-il un traitement médical ?

- OUI
- NON

Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice). Aucun médicament ne pourra être donné sans ordonnance

Votre enfant a-t-il eu les maladies suivantes ?

Rubéole OUI NON	Varicelle OUI NON	Angine OUI NON	Coqueluche OUI NON
Scarlatine OUI NON	Otite OUI NON	Rougeole OUI NON	Oreillons OUI NON

Asthmes : OUI NON

Médicamenteuses : OUI NON

Alimentaires : OUI NON

Autres :

Le régime alimentaire de l'enfant

- Aucun
- Sans Porc
- Sans viandes
- Sans gluten

- Sans protéines de lait de vache
- Sans fruits à coques
- Autres :

Autres remarques concernant les repas de votre enfant :

.....

Décrire la conduite à tenir lors du déclenchement de l'allergie

.....

Pour toutes allergies alimentaires/médicamenteuses de votre enfant merci de fournir à la directrice le PAI (Projet d'accueil individualisé) à réaliser auprès d'un allergologue. Sans ce document la directrice ne peut pas commander le repas spécial de votre enfant auprès du prestataire. Ce document est nécessaire pour les professionnels car il permet de connaître le protocole à suivre en cas de déclenchement de l'allergie !

Indiquez les difficultés de santé avec les dates : (Hospitalisation, maladie, accident, opération etc....)

.....

Recommandations utiles des parents (Lunettes, appareils auditifs etc....)

.....

Responsable légal de l'enfant

Nom :

Prénom :

Adresse : Téléphone :

Je soussigné(e), Responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable de la structure à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant. J'autorise également, si nécessaire, la directrice du centre à faire sortir mon enfant de l'hôpital après une hospitalisation.

N° de sécurité sociale :

.....

Nom et numéro du médecin traitant de l'enfant :

Date :

Signature :

Les présences de l'enfant

Vous avez jusqu'à 8h30 le jour même pour modifier la présence de votre enfant.

=> Votre enfant est présent régulièrement tous les mois merci de remplir le tableau suivant. L'enfant sera inscrit à l'année, vous pourrez néanmoins faire des modifications au cours de l'année.

	Accueil Matin 7h00/8h30	Accueil 11h30/12h30	Accueil 13h00/13h30	Accueil Soir 16h30/18h30	Restauration	Mercredis 7h00/18h30
Lundi						
Mardi						
Mercredi						
Jeudi						
Vendredi						

A savoir,

=> Les accueils sont facturés au quart d'heure

=> Pour les mercredis plusieurs combinaisons d'accueils sont possibles (Matin, après-midi, matin + repas, repas + après-midi, journée sans repas, journée avec repas).

=> Vous ne savez pas encore les présences de votre enfant ou il viendra de façon irrégulière :

Merci d'indiquer votre adresse électronique pour recevoir tous les mois la feuille de présence à nous retourner.

Mail :

Concernant les vacances, les inscriptions seront ouvertes quelques semaines avant le début des vacances. L'information sera communiquée par mail.